

livrer Gilles. Vous me le promîtes alors ; j'ai vaincu, avez-vous pardonné ?

— J'ai fait un serment en recevant la couronne, c'était d'être juste ; je veux tenir mon serment.

— J'en ai fait un aussi le jour où je fus armé chevalier, c'était de rester toujours digne de mes pères ; je n'ai pas *forligné*, et je ne fléchirai pas ; voilà l'aveu, le seul aveu que j'ai à faire.

En prononçant avec dignité ces paroles, l'attitude de Gilles était fière sans être insultante. Celle de son frère était moins assurée. En arrivant près de la porte de la prison il se retourna. La lumière des flambeaux éclaira son visage, il était pâle ; son regard sinistre s'attacha un instant sur le prisonnier ; il n'y avait pas de pitié dans ce regard, c'était plus celui d'un ennemi que d'un frère. Le connétable serra de nouveau la main de son neveu. Pierre murmura à voix basse : Ami, espère en Dieu ! La porte se referma, et Gilles resta seul, seul avec la conscience d'avoir été digne de lui-même.

XXXV

LA SUPPLIANTE.

Dans son inépuisable bonté, Dieu a voulu que le malheur et l'adversité eussent aussi leurs jouissances ; c'en est une grande pour l'homme dans l'infortune de pouvoir dire :

Je n'ai pas fléchi ; la tempête s'est déchaînée contre moi et n'a pu m'ébranler, je n'ai courbé et ne courberai mon front que devant Dieu.